

FACULTÉ DE THÉOLOGIE⁽¹⁾

La Faculté de théologie offre à l'été, le soir et le samedi, un certain nombre de cours à l'intention des étudiants réguliers à temps partiel.

LE BACCALAURÉAT EN THÉOLOGIE (B.Th., GRADE CIVIL ET CANONIQUE)

CONDITIONS D'ADMISSION

On admet à ces cours, comme étudiants réguliers, les personnes qui possèdent le baccalauréat ès arts, ou le baccalauréat en pédagogie, ou le brevet "A", ou le diplôme d'études collégiales comportant les cours exigés par les facultés de théologie.

Les détenteurs d'un brevet autre que ceux ci-haut mentionnés peuvent être admis après étude de leur dossier scolaire et de leur expérience et, s'il y a lieu, après un examen d'admission portant sur un programme défini par la Faculté et subi selon les modalités établies par celle-ci.

PROGRAMME

Le programme du baccalauréat en théologie comporte quatre-vingt-dix (90) crédits répartis sur une période de trois (3) ans.

Les crédits d'une année peuvent être complétés à temps partiel; une autre année doit être suivie au moins à demi temps; et dans tous les cas, il est exigé une année à temps complet.

- N.B. 1. Ce nouveau programme entre en vigueur à partir de mai 1969.
2. En septembre 1969, les trois années de ce nouveau programme du baccalauréat en théologie sont offertes aux étudiants.
 3. Les étudiants inscrits avant janvier 1969 peuvent obtenir le baccalauréat ès sciences religieuses aux conditions en vigueur lors de leur inscription à ce grade.

(1) L'étudiant régulier à temps partiel est soumis aux règlements académiques de la Faculté de théologie publiés dans l'annuaire de cette faculté.

**LA LICENCE
D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE
(SCIENCES
RELIGIEUSES)**

BUT DU COURS

Donner aux éducateurs qui se destinent à l'enseignement de la religion une formation à la fois doctrinale et pédagogique spécialisée. Ce cours est organisé en collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation.

DURÉE DU COURS

Le cours a une durée totale de trois ans, sauf si le candidat détient déjà son baccalauréat en pédagogie.

Les deux premières années de formation doctrinale sont assurées par la Faculté de théologie.

La troisième année de formation pédagogique est assurée conjointement par la Faculté des sciences de l'éducation et la Faculté de théologie.

En ce qui concerne les deux années de formation doctrinale, la valeur d'une année peut être faite à temps partiel; la valeur de l'autre année doit être faite à demi temps.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont les mêmes que celles du baccalauréat en théologie.

DIPLÔME

À la fin de la troisième année, l'étudiant qui aura terminé avec succès le cycle des études recevra de la Faculté des sciences de l'éducation la licence d'enseignement secondaire option sciences religieuses.

PROGRAMME

Le programme de ces deux années de formation doctrinale comprend 20 cours de 3 crédits, choisis dans le programme régulier du baccalauréat en théologie. *Il compte soixante (60) crédits.* Le

programme de la troisième année, comportant psycho-pédagogie générale et catéchèse, est un programme spécial.

INTERRUPTION DE SCOLARITÉ

Après une interruption de douze mois dans ses études, un étudiant régulier à temps partiel doit soumettre une nouvelle demande à la Faculté selon les procédures régulières.

HORAIRE 69/70

COURS OFFERTS À L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

MARDI, 19 à 22 heures

THE 1113 (1er semestre)

Anthropologie théologique fondamentale.

Située en théologie fondamentale cette introduction à l'anthropologie théologique doit manifester la dimension anthropologique inhérente au discours théologique. Dans cette perspective d'une théologie anthropologique, le cours entreprend l'examen de la possibilité et des conditions d'une anthropologie théologique, i.e. une interprétation fondamentale de l'homme à la lumière de la Révélation de façon à faire apparaître le rapport entre les affirmations de cette Révélation et la question de l'homme.

- Confrontation des multiples discours sur l'homme et visée formelle du discours théologique.
- Le rapport nature-grâce comme structure de l'homme.
- Situation de l'anthropologie théologique dans l'ensemble de la théologie.

Professeur:

THE 1203 (2e semestre)

Ancien Testament I.

La Torah et ses traditions. La pré-histoire du peuple élu: les origines du monde et l'histoire des fautes successives. Les débuts de l'histoire du peuple élu: le cycle des patriarches, de l'Exode et du désert; le mouvement deutéronomique et ses traces dans Josué, Juges, Samuel et Rois.

Professeur: Léandre Boisvert.

VENDREDI, 19 à 22 heures

THE 1213 (1er semestre)

Le Mystère de Dieu.

Qui est notre Dieu? L'Ancien Testament, nous le révèle comme étant l'unique Dieu, Sauveur et Créateur, Dieu d'amour, de justice et de bonté, lent à la colère et prompt à la miséricorde. Le Nouveau Testament nous parlera de ce Dieu comme étant Père, Fils et Saint-Esprit.

La Foi vivante de l'Église se nourrit de cette Révélation de notre Dieu et exprime sa croyance à travers son Credo et ses affirmations, que portent son enseignement et son action liturgique.

Comment parler aujourd'hui du mystère de Dieu en continuité avec toute l'histoire du salut, qui est, aujourd'hui comme hier la Révélation amoureuse de notre Dieu caché?

Tel est l'objet de notre réflexion théologique sur Dieu.

Professeur: Raymond St-Gelais.

CAT 1873 (2e semestre)

Psychologie religieuse de l'adolescent d'aujourd'hui.

Professeur:

Samedi, 8 heures 30 à 11 heures 30

THE 2813 (1er semestre)

Ordre et mariage.

Ordre:

Configurés au Christ, prophète, pasteur et serviteur de son peuple jusqu'au don total de sa vie par amour pour son Père et pour les siens, l'Évêque, le prêtre et le diacre sont, à un titre spécial différents de celui du Baptisé, au service de la triple fonction prophétique, culturelle et pastorale de l'Église.

L'exercice de cette responsabilité de service ecclésial et la conception même du ministère varie beaucoup selon les nécessités de chaque époque. La théologie aura à cœur de dégager les conditions nouvelles d'existence et de réalisation du Sacerdoce aujourd'hui.

Mariage:

Entre baptisés, l'amour humain est transfiguré pour devenir le Sacrement de l'amour du Christ pour son Église.

Comme le Christ envers son Église, mari et femme sont appelés à ne plus former qu'un seul Corps et un seul Esprit, allant jusqu'au don de leur vie par amour et tendant à communiquer leur vie aussi bien naturelle que spirituelle à d'autres êtres issus de leur union.

La théologie se voudra attentive particulièrement ici à la problématique actuelle autour du binôme Amour - fécondité.

Professeur: Claude Paradis.

SAMEDI, 8 heures 30 à 11 heures 30

THE 2213 (2e semestre)

Sacrement de l'Eucharistie.

La sacramentalité de l'Église, prolongement en visibilité historique du Christ glorifié, trouve son expression et sa réalisation maximales dans l'Eucharistie, sommet et source de toute la vie de l'Église. C'est ici en effet:

- que se trouve actualisée la présence maximale du Christ glorifié parmi les siens, dans la totalité de son mystère de culte sanctifiant;
- qu'est signifié et toujours mieux réalisé le rassemblement du peuple de Dieu dans l'unité d'un seul corps et d'un seul Esprit;
- que nourrie par une nouvelle manne l'Église, le nouvel Israël, est soutenue dans sa marche et irrésistiblement attirée vers son accomplissement eschatologique.

Pour que cet ordre idéal puisse de fait être vécu authentiquement par l'homme d'aujourd'hui, une réflexion critique devient nécessaire de la part du théologien en vue de rendre possibles:

- la rénovation et l'adaptation des formes et des structures de l'assemblée liturgique;
- l'invention d'un nouveau langage de signes et de symboles plus consonnants à l'homme contemporain;
- une démarche et une expérience humaines préalables et inhérentes à toute expérience sacramentelle.

Professeur: Claude Paradis.

COURS OFFERTS AU CENTRE DE ST-HYACINTHE

MERCREDI, 19 à 22 heures

CAT 2873 (1er semestre)

Thèmes catéchétiques I: Le Mystère du Salut.

Professeur: Jean-Denis Lescault.

CAT 2973 (2e semestre)

Thèmes catéchétiques II: Morale et sacrement.

Professeur: Lucien Côté.

SAMEDI, 8 heures 30 à 11 heures 30

THE 2543 (1er semestre)

Histoire de l'Église II.

Le passage d'une Église de Chrétienté à une Église de Renaissance. L'Église de la Réforme et de la Contre-Réforme; l'anglicanisme et le calvinisme. La réforme tridentine. L'Église de France au XVIIe siècle. Jansénisme et quiétisme. L'Église et le siècle des Lumières. L'Église de la Révolution française. Le XIXe siècle catholique, etc.

Professeur: Léopold Desjardins.

CAT 1873 (2e semestre)

Psychologie religieuse de l'adolescent d'aujourd'hui.

Professeur: Yvon Montpetit.

COURS TÉLÉVISÉS ET RADIODIFFUSÉS DES UNIVERSITÉS CANADIENNES DE LANGUE FRANÇAISE

L'Université Laurentienne de Sudbury, l'Université Laval de Québec, ainsi que les Universités de Moncton, de Montréal, d'Ottawa et de Sherbrooke, reconnaissant que la radio et la télévision sont de puissants facteurs de formation et de culture, se sont jointes à la Société Radio-Canada et à ses postes affiliés pour offrir, à la télévision ou à la radio, certains cours suggérés par les universités.

Cet effort de mise en commun des universités canadiennes de langue française est actuellement coordonné par la Commission inter-universitaire des cours télévisés et radiodiffusés. Cette commission est une émanation de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec pour les besoins spécifiques des universités québécoises. La Commission relève également des recteurs des autres universités.

RÔLE DE LA COMMISSION

Cette Commission dont le rôle est d'ordre pédagogique et administratif voit:

- 1) à établir et à coordonner la politique des cours télévisés et radiodiffusés en matière d'enseignement interuniversitaire par circuit ouvert ou par circuit fermé;
- 2) à négocier et exécuter les programmes de cours universitaires à l'antenne des postes de Radio-Canada ou des postes privés;
- 3) à promouvoir à l'intérieur des universités une utilisation de la radio et de la télévision;
- 4) à entreprendre les recherches pour évaluer l'enseignement diffusé.

Note: Le mandat de la Commission a été accepté par la Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec, lors de la réunion du 30 septembre 1966.

MISE SUR PIED DE COMITÉS

Trois comités ont été mis sur pied par la Commission pour mettre en œuvre les politiques de la Commission interuniversitaire:

- 1 — Le Comité interuniversitaire de la licence d'enseignement secondaire en lettres composé des représentants des Facultés des

lettres, du secrétaire de la Commission, d'un représentant de la Corporation des enseignants du Québec et d'un délégué de Radio-Canada voit à proposer les matières qui seront radio-diffusées et les professeurs qui seront responsables de cet enseignement. Le Comité recommande à la Commission toute question se rapportant à la pédagogie des cours.

Ce Comité interuniversitaire a la responsabilité académique et pédagogique du programme de la licence d'enseignement secondaire, option lettres.

2 — Le Comité interuniversitaire de l'enseignement médical composé des représentants des Facultés de médecine, de représentants de la profession, du secrétaire de la Commission et d'un délégué de Radio-Canada a pour buts :

- de définir la politique d'un enseignement médical post-universitaire présenté à la télévision ou à la radio;
- de développer une programmation qui tiendrait compte de cette politique;
- de trouver les moyens de financer cette opération.

Ce Comité interuniversitaire a la responsabilité académique et pédagogique de la série télévisée "Médecine d'aujourd'hui".

3 — Le Comité interuniversitaire de la licence d'enseignement secondaire en sciences est en voie de formation. Il a les mêmes buts généraux que les autres comités relevant de la Commission.

HORAIRE 69/70

COURS À LA TÉLÉVISION

SAMEDI, 9 heures à 9 heures 45

***HIST 681 — TV (3cr)**

Histoire du Canada (1896-1967).

Aspects de l'histoire canadienne qui ont influencé la vie politique ou sociale du Québec.

Professeur: Marc La Terreur (Université Laval).

(*) Les cours précédés d'un astérisque (*) sont reconnus par l'Université de Sherbrooke.

SAMEDI, 9 heures 45 à 10 heures 30

***FRAN 602 — TV (3 cr)**

La vie et l'œuvre d'Alain Grandbois. Souvenirs et poèmes de Felix-Antoine Savard: L'Abatis et le Barachais.

Professeur: Jacques Blais (Université Laval).

DIMANCHE, 9 heures à 9 heures 45

Médecine d'aujourd'hui.

DIMANCHE, 9 heures 45 à 10 heures 30 (1er semestre)

Prospectives.

DIMANCHE, 9 heures 45 à 10 heures 30 (2e semestre)

***EDAV** Introduction à l'audio-visuel

COURS À LA RADIO AM

SAMEDI, 18 heures 30 à 19 heures

FRAN 428 — RD (3 cr)

Introduction aux études littéraires supérieures.

DIMANCHE, 18 heures 30 à 19 heures

FRAN 603 — RD (2 cr)

Le théâtre québécois contemporain.

Professeurs: M. Godin et M. Mailhot (Université de Montréal).

(*) Les cours précédés d'un astérisque (*) sont reconnus par l'Université de Sherbrooke.